

Diathèses et voix en français: une répartition des rôles.

Claude Muller, Bordeaux.

in : *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund* (H. Nølke, I. Baron, H. Korzen, H. K. Müller, Eds). P. 343-359.

Parmi les questions qui ont intéressé de façon récurrente Michael Herslund, celles relatives aux problèmes de diathèses et de voix reviennent régulièrement dans ses publications (entre autres, Herslund 1997, 2000, 2003). Le traitement traditionnel de ces questions identifie la forme (la voix) et le sens (la diathèse) au point d'en faire des synonymes. Je voudrais ici esquisser un traitement différent de ces notions dans une perspective modulaire¹.

1. Voix et diathèses.

La première question qui se pose est une question de terminologie, qui renvoie à une position plus générale sur la répartition des notions grammaticales entre forme et sens. Les études sur le français utilisent couramment deux termes, celui de "voix" (du latin *vox*), plus précisément lorsqu'il est question du passif opposé à l'actif, et celui de "diathèse" (du grec), soit comme un synonyme de voix, soit comme un terme à orientation plus sémantique que syntaxique. Les deux termes sont relativement récents dans la tradition grammaticale (alors que la distinction entre verbes "actifs" et verbes "passifs" remonte aux origines, Palsgrave 1530, Meigret 1550). Les termes courants dans les grammaires anciennes sont "signification" ou "genre" du verbe pour désigner l'opposition entre "action" et "passion". La "voix passive" est une dénomination qui apparaît au 18^e siècle; quant à la "diathèse" ('disposition' en grec), c'est à l'origine un terme du vocabulaire médical, réutilisé en grammaire au début du 20^e siècle comme un synonyme savant de "voix".

Dans des études récentes sur le passif, Gaatone (1998, 2000) évite le terme de "voix" et ne définit pas le passif par la conjugaison d'un verbe, mais par l'emploi d'un participe passé passif. Pour lui, le terme pertinent est celui de "diathèse" (Gaatone, 2000: 21) qui reflète une relation sémantique particulière entre le participe passé et son support, en faisant l'économie d'une discussion sur la forme du verbe.

Pour Wilmet (2000) les deux termes sont à utiliser avec la différence suivante: les "voix" (qu'il caractérise comme *active*, *passive*, et *moyenne*) associées aux "constructions" *impersonnelle* et *factitive*² forment cinq *voies*, à distinguer de la *diathèse* qui est concernée exclusivement par l'*arrangement* du sujet³ (donc comme chez Gaatone). On observe par conséquent une utilisation non synonymique des termes diathèse et voix, le premier étant voué au versant sémantique et interprétatif des variations dans l'organisation des rôles sémantiques, essentiellement d'ailleurs dans l'organisation de la thématisation ou de la topicalisation. Cela va chez certains auteurs jusqu'à une définition strictement sémantique de la diathèse (pour cette dernière position, cf. Arce-Arenales, Axelrod & Fox, 1994). Cependant, l'appréciation absolue des rôles sémantiques me semble à la fois litigieuse et peu pertinente linguistiquement. J'adopterai provisoirement une définition différentielle et relevant de la hiérarchie communicative: la diathèse est une *visée* qui cherche à hiérarchiser les actants autrement que dans la construction canonique d'un prédicat verbal, à des fins de topicalisation, de focalisation, de mise en valeur. Le degré zéro de la diathèse est donc la construction usuelle du verbe avec tous ses actants. La notion de complétude actantielle

¹ Sur les bases de l'analyse, cf. Muller 2000, 2002.

² La "construction" factitive utilise *faire* + infinitif, avec une répartition univoque des fonctions sur le verbe complexe ainsi formé (en quoi il s'agit bien d'une construction à auxiliaire, non d'une phrase complexe).

³ Dans sa Grammaire (Wilmet 2003), il en parle comme d'un équivalent de *topicalisation* pour les "anglophobes hellénophiles". Les cinq voies correspondent à cinq topicalisations distinctes.

permettra de distinguer la diathèse basique et les diathèses marquées, même lorsque la construction du verbe ne comporte aucune marque ou quand il n'y a pas de verbe:

Jean / la pierre a cassé la vitre

C'est la diathèse de base (2 active, avec une différence dans les rôles sémantiques pour le sujet, agent ou "acteur")

La vitre a cassé

Un seul actant: la diathèse est marquée parce que réduite. Aucun terme purement agentif n'y figure, on dira que l'interprétation est *moyenne* (confusion entre agent et patient).

Dans la proposition averbale suivante:

Une fois le travail terminé,...

on pourra parler de diathèse marquée (passive) du fait de l'absence de premier actant pour *terminé*. Ce n'est plus le cas dans *Une fois Pierre arrivé*. La diathèse tient évidemment compte des propriétés lexico-sémantiques des verbes.

D'autres cas sont plus complexes et peu reproductibles. M. Gross (2000: 31) signale comme une "extension" possible du passif la seconde phrase de:

On compte Léa parmi les lecteurs de ce livre

Ce livre compte Léa parmi ses lecteurs

On remarquera cependant qu'ici aussi, un actant a disparu (le *on*) et on dira qu'il doit y avoir ici un fait de diathèse marquée, relevant d'un verbe particulier⁴. La variation diathétique n'offre pas dans ce cas, cependant, des conditions de reproductibilité qui permettraient d'en donner une définition sémantique univoque. La même remarque peut être faite sur certaines constructions étiquetées par M. Herslund (1997) comme antipassives:

Elle a touché au radiateur vs....le radiateur

La phrase fait passer un actant de la fonction de complément direct à celle de complément indirect. On peut admettre que cela joue un rôle sémantique en modifiant les appariements entre actants et fonctions, même si ce n'est pas le sujet qui est en jeu -l'antipassif relève donc de la diathèse. Mais cette modification reste limitée à certains verbes, et il est difficile de caractériser sémantiquement la détransitivation; ainsi, on dira:

Elle a goûté aux fraises vs....les fraises

sans grande différence de sens, par contre, la détransitivation par suppression totale du complément prend un autre sens:

Elle a goûté

prend une signification particulière (*prendre un goûter*). Il n'est pas indispensable de chercher à caractériser toutes les modifications sémantiques possibles par des variations de ce type pour les inclure dans un ensemble large de variations diathétiques, tout en sachant que celles qui sont généralisables sont assez peu nombreuses. L'intérêt pour la description sera de distinguer les faits de diathèses de la forme du verbe, qui est le domaine de la notion traditionnelle de "voix" ou plus couramment aujourd'hui de "construction".

Un autre grand domaine de la diathèse est celui où la visée diathétique n'a pas de forme grammaticalisée qui lui corresponde. La langue développe alors des auxiliaires particuliers, comme *se voir* + infinitif, *se faire* + infinitif, pour la topicalisation du bénéficiaire⁵:

Luc s'est vu refuser l'entrée (=on a refusé l'entrée à Luc)

Luc s'est fait voler son portefeuille.

Ici, la diathèse est bien une visée à but communicatif qu'il convient de distinguer des moyens mis en oeuvre pour la rendre manifeste.

Les voix ou constructions du verbe.

⁴ On retrouve la même construction avec *inclure*, *comprendre*. Dans la diathèse marquée, il n'y a plus d'agent humain.

⁵ Cf. Kupferman (1995), Bat Zeev (1997), J.François (2004), sur ces constructions.

La voix ne peut être définie que de façon différentielle. C'est une modification systématique du verbe visant à agir sur la répartition des fonctions des principaux actants. Il faut partir de la forme non marquée, dite "voix active", pour déterminer ce que peut être l'effet de cette modification⁶. Elle est systématique, dans le sens où elle a une action repérable indépendamment du verbe lexical -elle ne se confond pas avec une propriété locale du mot verbal.

On a parfois tendance à décrire la voix active comme l'appariement de l'agent avec la fonction de sujet, et la voix passive comme la modification dans le verbe qui impose de construire comme sujet le patient ou l'objet. Cette description est simplificatrice, elle n'a de valeur que statistique et prototypique, appliquée aux verbes d'action dans lesquels le sujet est effectivement agent. Dans certains cas, la construction non marquée met en fonction de sujet un actant qui n'a pas grand-chose à voir avec un agent prototypique:

Cet arbre supporte mal les pesticides

Ici, le sujet est sémantiquement un patient, peut-être un expérimenté, l'agent étant construit en position objet. Le sens est à peu près le même que dans la phrase passive suivante:

Cet arbre est abîmé par les pesticides

On ne pourra pas par conséquent utiliser une terminologie relative aux rôles actantiels sémantiques pour définir la voix. La voix active sera par définition la construction non marquée du verbe. L'actant construit comme sujet dans la construction personnelle sera le premier actant (on verra ci-dessous quelques arguments pour ce choix). On fera de même de l'objet direct le second actant. La voix passive pourrait alors être décrite comme le moyen grammatical inscrit dans le mot verbal au sens large, qui oriente différemment l'appariement des deux actants construits directement⁷: la voix passive vise à empêcher le premier actant d'être construit comme sujet. Dans notre exemple de départ, on obtient en introduisant un auxiliaire l'énoncé passif suivant:

Les pesticides sont mal supportés par cet arbre

= Les pesticides abîment cet arbre

Cependant, cette tentative de définition de la voix passive n'est pas satisfaisante: il existe un autre moyen inscrit dans le mot verbal et servant à empêcher le premier actant de devenir sujet: le *il* impersonnel, qui ouvre la série des clitiques constitutifs du mot verbal au sens bloomfieldien: une "forme libre minimale". Le mot verbal commence au sujet clitique et inclut la série des clitiques intermédiaires, jusqu'au verbe conjugué comportant des marques modales et temporelles. Mais l'impersonnel est indifférent à l'opposition actif / passif, ou plus exactement cumulable avec l'une et l'autre des voix:

Il mange chaque jour une dizaine de personnes dans ce restaurant

(N. Rivière, 1995: 110)

Il est mangé chaque jour une dizaine de kilos de viande de boeuf dans ce restaurant

Les deux impersonnels diffèrent dans la nature du complément direct de la construction: c'est le premier actant dans la première phrase, l'agent de l'action, et c'est le second actant dans la seconde, le patient qui serait objet direct dans la construction personnelle.

L'impersonnel est-il de ce fait à distinguer des deux voix traditionnelles? Il correspond à notre définition de la voix: il y a bien modification du mot verbal, si on admet que le *il* en fait partie. Il y a aussi modification de la hiérarchie fonctionnelle: le sujet du verbe personnel

⁶ Il me semble essentiel de supposer qu'une construction est basique, les autres étant marquées. Cela n'exclut pas que pour certains verbes, la construction marquée soit la seule disponible (par exemple, les impersonnels atmosphériques ou les verbes essentiellement pronominaux)

⁷ C'est valable aussi pour les quelques cas de passifs du bénéficiaire. Ils correspondent à des constructions où le datif est marginalement construit directement:

Il est interdit de télévision / on l'a interdit de télévision vs. on lui a interdit la télévision

devient complément direct, et il est remplacé dans sa fonction par une marque sans valeur actantielle; d'autre part, le complément direct impersonnel n'est pas le complément d'objet direct, puisque l'impersonnel ne produit pas le cas accusatif⁸:

Il m'est arrivé la chose suivante / *il me l'est arrivée

Il y a bien une visée diathétique, générale et facile à reconnaître: l'impersonnel exclut la topicalisation par un actant quelconque du verbe. Cette forme de diathèse a pour résultat de mettre au premier plan de la visée communicative l'action verbale elle-même. Mais son effet sur le sujet est différent de ce qui se passe avec le passif: l'impersonnel le place en position de complément non accusatif. Lorsque le verbe est construit par ailleurs comme dans la voix active, ce sujet devenant complément est le premier actant, alors que c'est le second dans la combinaison du passif avec l'impersonnel.

On peut en tirer deux conclusions: d'abord que la voix en français n'est qu'un outil partiel de marque de la diathèse. Il faut distinguer une diathèse active-personnelle, une diathèse active-impersonnelle, une diathèse passive personnelle, et une diathèse passive impersonnelle.

Ensuite, qu'il est nécessaire de prendre en compte dans la diathèse plus que la simple relation du sujet à son verbe: les deux constructions impersonnelles vues ci-dessus se distinguent par le type d'actant qui est leur complément direct.

La hiérarchie fonctionnelle et la voix.

Comment faire pour distinguer des visées diathétiques au-delà de la seule relation sujet-verbe? Cela passe nécessairement par la prise en considération d'une hiérarchie fonctionnelle et par l'exploitation de celle-ci à des fins communicatives.

La hiérarchie fonctionnelle est l'organisation préférentielle des fonctions argumentales selon le nombre des actants et leur rôle sémantique. Il y a une forme de conflit qui apparaît dans l'histoire de la grammaticalisation des fonctions, entre l'expressivité d'un rôle sémantique, qui tend à se traduire par une fonction privilégiée, et une régularité statistique qui tend à remplir une grille fonctionnelle standard par un ordre préférentiel. L'expressivité du rôle sémantique est par exemple visible dans l'association fréquente entre datif et bénéficiaire. Dans le cas de l'impersonnel, si on met à part les verbes atmosphériques, pour lesquels aucun actant n'est requis, la construction d'un actant en sujet est bloquée assez systématiquement pour les verbes présentant une situation sans cause ni agent (*il y a, il advint que, il se produisit cela*) ou des situations d'obligation (*il me faut partir*). La régularité statistique tend par effet opposé à construire comme sujet l'actant unique, ce qu'on constate dans les situations où la fonction de sujet est disponible, par exemple dans les auxiliaires ou encore les verbes dits à "montée" du sujet, comme *sembler*: ces verbes sans sujet propre peuvent emprunter à un actant complexe, si celui-ci est un prédicat verbal, un terme nominal qui devient alors leur sujet, le verbe dépendant étant alors non conjugué:

Il semble que le chien aboie

Le chien semble aboyer

⁸ Il y a très marginalement des accusatifs dans les constructions impersonnelles. Il s'agit alors de constructions dont le *il* est plutôt un actant vide (*il= ça*) qu'une marque de conjugaison, par exemple dans:

Il l'amusait de nous exciter contre l'Académie Goncourt (Grevisse, §1406)

C'est un archaïsme. Un autre emploi accusatif est possible, au passif impersonnel, de façon marginale (il s'agit alors d'un objet accusatif basique, resté analysé tel quel):

?Il l'a été décidé, que tu partirais

Il n'y a pas de terme généralement accepté pour décrire la fonction du complément direct impersonnel. Comme il neutralise l'opposition entre les deux actants directs réduits à une seule position d'occurrence nominale, on pourrait peut-être le caractériser par l'étiquette d'*absolutif* (cas direct non marqué dans les langues ergatives).

De même, les prédicats à deux actants construisent très majoritairement le deuxième actant comme objet direct. Les constructions à objet indirect sont souvent des constructions à objet interne (*parler à quelqu'un = dire des paroles à quelqu'un*). Un autre argument en faveur d'une hiérarchie fonctionnelle est fourni par la construction à auxiliaire causatif *faire* + infinitif. On sait que le causatif *faire*, en français, construit avec l'infinitif qui est son second actant un prédicat complexe unique, redistribuant les fonctions pour les deux verbes -ce qui est le propre d'un auxiliaire, à la différence près que *faire* garde son sujet. Le problème est alors de placer dans la série des éléments fonctionnels l'actant sujet sémantique de l'infinitif, actant qui est doté d'une fonction après les compléments propres de l'infinitif. On constate alors les possibilités suivantes: d'abord la fonction d'objet direct, si elle est disponible; ensuite la fonction datif; ensuite, faute de mieux, une fonction circonstancielle, celle de complément d'agent, comme pour le passif:

Paul **la** fait travailler (objet direct)

Paul **lui** fait travailler ses maths (datif)

Paul fait donner un livre à Marie **par Luc** (circonstanciel: pas de pronom conjoint)

La hiérarchie fonctionnelle, qui est donc une application d'une fonction à un actant selon une grille préférentielle, est la suivante:

sujet > objet direct > datif (adjet) > circonstanciel

On peut alors donner une définition plus précise de la voix passive⁹: elle fait du terme sujet dans la construction neutre un circonstanciel, au dernier rang des fonctions attribuées par le verbe. Dans ce cas, l'actant disponible pour la fonction sujet dans la construction personnelle sera l'objet direct de la construction active. Le rapport est le suivant, entre rang actantiel et fonction:

actif: actant 1 > actant 2 > actant 3 > autres
sujet objet direct datif (adjet) circonstanciels

passif: actant 2 > actant 3 > autres (actant 1)
sujet datif (adjet) circonstanciels (compl. d'agent)

La modification n'est pas un glissement complet dans la hiérarchie fonctionnelle (l'actant 3 reste adjet), mais une modification des possibilités fonctionnelles pour les seuls actants construits directement, sujet et objet.

L'impersonnel agit différemment, mais également sur les actants directs qu'il neutralise¹⁰; le rapport est le suivant:

actif: actant 1 > actant 2 > actant 3 > autres
sujet objet direct datif (adjet) circonstanciels

impersonnel actif:

il >actant 1 > actant 3 > autres
sujet complt non acc. datif (adjet) circonstanciels

impersonnel passif:

il >actant 2 >actant 3 > autres (actant 1)

⁹ Différentes formulations en sont données en linguistique générale (cf. Siewierska (1986), Shibatani (1985)).

¹⁰ Pour N. Papon Rivière (1995: 110), l'impersonnel actif est possible avec les verbes transitifs, mais la présence du nom complément direct est alors exclue:

*Il mange chaque jour des steaks une dizaine de personnes dans ce restaurant

La construction réduit les possibilités d'occurrence à un seul terme nominal direct non accusatif (absolutif?).

sujet complt non acc. datif (adjet) circonstanciels (compl. d'agent)

On peut également définir plus précisément la "voix" ou construction impersonnelle: sortir la fonction sujet du domaine d'accessibilité des actants aux fonctions, et réduire à une seule fonction nominale directe la hiérarchie fonctionnelle; il est alors normal de trouver au premier rang soit l'actant 1 soit l'actant 2, selon que la construction est active ou passive. Les deux opérations sont combinables.

La voix ou voie ou tournure pronominale.

Traditionnellement, on ajoutait la "voix pronominale" aux voix active et passive. La dénomination traditionnelle "voix pronominale" (voir par exemple Stéfanini 1962) a été contestée (voir Melis 1990) et parfois remplacée par "voie" pronominale (Melis, Wilmet 2000). Elle est "officiellement abandonnée depuis 1975" (Riegel et al., 245).

Le problème avec la construction pronominale, c'est que s'il y a bien une modification systématique du verbe visant à modifier la hiérarchie des appariements actants / fonctions, cette modification a des effets sémantiques variés et formant probablement un continuum allant d'une interprétation pronominale du réfléchi, avec un rôle actantiel pour cette marque et les sens réfléchi et réciproque, à une interprétation franchement passive. Entre l'interprétation passive et l'interprétation réfléchie, on trouve divers emplois dits "moyens" ou "médio-passifs" dans lesquels agent et patient se confondent plus ou moins. Il faut y ajouter les verbes pronominaux de nature, dans lesquels il devient illusoire de chercher une interprétation à l'emploi du pronom réfléchi. Les exemples suivants illustrent ces distinctions usuelles:

Les enfants se lavent (réfléchi)

Pierre et Marie se chatouillent (réciproque)

La peinture s'est ternie (moyen)

Les livres se sont vendus comme des petits pains (passif)

Marie s'est évanouie (toujours pronominal¹¹)

A celles-ci, il faut ajouter la construction familière (à connotation méridionale) à réfléchi d'intérêt, qui ajoute un actant:

Il s'est pris un coup sur la tête (=il a pris un coup sur la tête)

Il s'est mangé toutes les fraises (=il a mangé toutes les fraises)

et celles que M. Herslund distingue sous le nom d'"2" parce que la construction pronominale est liée au passage de la transitivité directe à la transitivité indirecte:

Pierre se saisit du bâton / Pierre saisit le bâton

(la hiérarchie actantielle reste la même)

Pierre se dégoûte du tabac / le tabac dégoûte Pierre

(cf. Herslund 1997; dans ce cas, les actants directs de la phrase canonique sont intervertis).

Ici plus encore qu'ailleurs, la voix ne correspond pas à une visée diathétique univoque. Damourette & Pichon (§ 1988) ont proposé de caractériser cette construction comme la "voix réflexive", ce qui permet d'éviter le terme "pronominal" qui ne caractérise pas tous les emplois de *se*, et le terme "réfléchi" qui est lié à une interprétation particulière de la construction. Comme le disent ces auteurs, le seul point commun de toutes ces constructions est d'introduire une marque coréférentielle du sujet dans le verbe, ce qu'ils nomment son "reflet". L'effet diathétique est minimal lorsque la particule est interprétée comme un pronom renvoyant à un rôle actantiel bien distinct de celui du sujet. Il n'est cependant pas nul: le

¹¹ Le participe passé ne l'est jamais: *elle est évanouie*.

réfléchi n'est jamais l'équivalent exact de la construction pluri actantielle libre. Comme le fait remarquer Herslund (1997: 83):

Jean se lave

prend un sens particulier (*Jean fait sa toilette*) bien distinct en termes de représentations sémantiques de l'action de laver dans, par exemple, *Jean lave des chaussettes*. Surtout, des arguments concrets montrent que la particule réfléchie a des propriétés non pronominales. Ainsi, N. Papon fait remarquer que la construction réflexive a une variante impersonnelle, sans équivalent possible avec d'autres compléments pronominaux du même paradigme des formes clitiques:

Il se lave plus de gens qu'on ne croit dans les toilettes des cafés
(N. Rivière, 2000: 157)

à opposer à:

*Il en boit beaucoup de gens, du vin

*Il la lave régulièrement beaucoup de gens, leur voiture

D'autres particularités vont dans le même sens; ainsi, la construction causative, qui normalement oblige à construire un seul objet pour la paire *fait* + infinitif, en plaçant le pronom clitique devant le premier verbe:

Je le lui ai fait laver, son chapeau

n'autorise pas le placement du réfléchi sur *faire*:

*Je se l'ai fait laver dans l'eau du puits

Je l'ai fait se laver dans l'eau du puits

De telles propriétés ont conduit L. Melis à parler d'un *se* opérateur plutôt que pronom (L. Melis, à paraître), sens qu'on peut considérer comme basique en synchronie (Creissels, à paraître, suggère de décrire les interprétations réfléchies /réciproques à partir des autres, au rebours de la diachronie).

On peut donc définir la "voix réflexive" comme l'adjonction d'un "reflet" du sujet dans un système actantiel éventuellement modifié par d'autres constructions. Cette adjonction obéit à différentes visées diathétiques dont les principales (non dépendantes du lexique) sont les quatre suivantes:

1-on interprète le *reflet* (l'opérateur réfléchi) comme un actant supplémentaire, hors système, du type datif d'intérêt:

Il s'est pris un coup sur la tête

Un cas particulier: celui des "parties du corps" qui occupent une position actantielle, le reflet étant l'équivalent d'un datif d'intérêt:

L'infirmier se lave les mains

2-on interprète le reflet comme un actant du système, de référence identique à celle du sujet de la construction basique, mais distinct en termes de rôle actantiel (sens réfléchi et réciproque).

3-on interprète le reflet comme un actant du système, de référence identique à celle du sujet de la construction basique, mais sans distinction de rôle. On a alors des interprétations "moyennes" -incausatives pour M. Herslund- dans lesquelles agent et patient se confondent:

La branche se casse / la porte s'est fermée (toute seule)

Dans ces interprétations, l'emploi de la particule est conditionné par le lexique verbal. Son apport sémantique peut être très faible ou nul (*la branche casse*). Elle peut aussi être obligatoire, par exemple pour distinguer le processus (*la porte s'est fermée*) de l'accompli (*la porte est fermée*). On ne peut pas dire, parlant du processus:

*Attention, la porte ferme!

mais: Attention, la porte se ferme!

Par contre, hors processus (comme propriété):

Le porte ferme mal

Dans ce cas, le reflet signale, non la propriété (une fermeture incomplète de la porte) mais une difficulté dans le processus:

La porte se ferme mal (=difficilement)

4-on interprète le reflet comme un actant du système, de référence identique à celle de l'objet de la construction basique. Ce glissement vers un sens franchement passif existe dans toutes les langues romanes. En français, il est pratiquement limité aux constructions transitives. Dans cette interprétation, la particule, signalant un processus, permet comme dans les constructions moyennes d'apparier le second actant (généralement un patient) à la fonction de sujet, le premier actant généralement omis, plus rarement construit comme un complément circonstanciel:

L'hébreu se parle et s'écrit tous le long du jour en Palestine par les enfants, leurs parents et leurs grands-parents.

(cité dans Herslund, 2000: 74)

Il existe divers sous-types de cette diathèse: dans certains cas, on a une diathèse franchement passive, avec un premier actant bien distinct du patient:

Le vin blanc se boit frais (=on boit le vin blanc frais)

C'est seulement dans ce cas, selon Creissels (2003) qu'on a véritablement affaire à un passif. Dans d'autres constructions, le sujet participe au procès dont il est le siège:

Jean s'irrite des critiques de ses adversaires

Contrairement au moyen (type 3), cette construction distingue bien les deux actants, agent et patient, et on pourrait employer ici le passif à auxiliaire:

Jean est irrité par les critiques de ses adversaires

La participation au processus, qui différencie les deux diathèses, est visible dans:

Ce livre se vend tout seul, pas besoin d'en faire la promotion

On ne peut ici employer le passif verbal:

Ce livre est vendu tout seul

qui aurait un autre sens (*sans rien de plus qui l'accompagne*). Pourtant, le passif réflexif n'est pas vraiment une construction moyenne (la vente du livre nécessite bien un agent extérieur).

Au total donc, la voix réflexive est bien une des constructions du verbe, mais ce n'est pas une voix au sens traditionnel de moyen grammatical univoque d'expression d'un changement dans la diathèse. Ici aussi, la distinction entre voix ou construction et diathèse est utile: la "voix" réflexive permet l'expression d'une diathèse passive.

Les combinaisons possibles de la voix réflexive avec les autres constructions du verbe.

Aucune combinaison avec le passif n'est possible:

*Ce livre s'a été vendu

Cette incompatibilité, ainsi que l'emploi systématique de l'auxiliaire *être* et la quasi-intransitivité des constructions réflexives correspondant aux constructions à objet direct (Herslund 1997: 83) justifient la distinction d'une "voix" distincte aussi bien du passif que de l'actif (c'est déjà l'analyse de Damourette & Pichon, §1997). Par contre, l'impersonnel se combine avec le réflexif, dans ses interprétations diathétiques diverses:

Dans la rivière, il se lave même des voitures (sens passif)

Il se lave des gens dans le fontaine du village (sens actif)

Il s'est cassé quelque chose à l'intérieur (sens moyen ou incausatif)

Autour de Paris, il se bâtit des villes nouvelles (sens médio-passif)

La combinaison avec l'impersonnel permet, comme dans les autres constructions impersonnelles, d'éviter la thématization et de mettre l'accent sur l'action verbale. Le passage à

l'impersonnel change véritablement les caractéristiques aspectuelles de l'énoncé. On sait que le réflexif passif personnel s'emploie souvent avec une valeur de prescription:

Les frites se mangent avec les doigts
qu'on retrouve dans le slogan publicitaire:

La télé couleur se loue chez Locatel
(Herslund, 2000: 77)

M. Herslund nomme "modalité objective" cette interprétation, dans laquelle l'énoncé présente non pas le point de vue du locuteur, mais une norme "dont il n'est pas le (seul) responsable". Cette interprétation disparaît totalement dans la construction impersonnelle. Il faut préciser qu'une contrainte générale à l'impersonnel tend à proscrire le défini dans la position de complément non accusatif:

*Il se loue la télé couleur chez Locatel

L'occurrence d'un indéfini, à quoi il faut ajouter l'obligation d'une localisation, conduit à une interprétation événementielle de l'énoncé:

Chez Locatel, il se loue des télévisions couleur

On le voit, la "modalité objective" est due à la forme définie et à la présence en fonction de sujet de l'actant nominal direct. Il reste, dans la construction réflexive impersonnelle, la description d'un événement centré sur l'action verbale, purement rhématique, avec éventuellement une focalisation sur le groupe nominal:

Il s'y mange de délicieuses glaces aux fruits.

Une autre possibilité combinatoire intéressante est celle déjà signalée à propos du causatif: la construction en *faire* permet la non prise en compte de la particule réfléchie dans les fonctions du complexe verbal:

Je l'ai fait se laver / *Je lui ai fait se laver

*Je l'ai fait laver sa voiture / Je lui ai fait laver sa voiture

L'interprétation passive de la proposition incorporée dans la construction causative aboutit parfois à la suppression de la marque réflexive:

Les voitures, on les fait laver au karcher / *se laver au karcher

Ce livre, la publicité le fait vendre facilement / ?se vendre facilement

La neutralisation est partielle, puisque 2 résiduelle (le cas de l'"agent intéressé" de Damourette & Pichon, §1996) maintient *se*:

Les critiques de ses adversaires le font s'irriter facilement (..*le font irriter)

Conclusion.

On a tenté de répartir les faits relatifs à la diathèse et à la voix entre deux modules différents de la grammaire du locuteur: la "voix" relève de la forme prise par le verbe pour orienter - toujours partiellement, comme on l'a vu - vers des mises en valeur différentes des rôles actantiels: elle relève de la morphosyntaxe. La diathèse est alors le versant sémantique, ou plus exactement relevant de la hiérarchie communicative, des variations dans l'appariement entre les actants et leurs fonctions - tous les actants, pas seulement le "support" du verbe. Les discussions sur le passif (un ou deux passifs? cf. Lamiroy (1993), Herslund (2000) tiennent à l'absence de distinction entre les diathèses passives et la "voix" passive, qui ne construit que partiellement ces interprétations. Parmi le grand nombre de variations possibles, assez peu sont suffisamment générales pour que leur soit donnée une interprétation syntaxique faisant abstraction du lexique. Il reste beaucoup à explorer du côté des micro-systèmes diathétiques propres à quelques verbes ou quelques familles de verbes.

Bibliographie

- Arce-Arenales, Manuel, Melissa Axelrod & Barbara Fox (1994): "Active Voice and Middle Diathesis: A Cross-Linguistic Perspective" in B. Fox & P. Hopper (eds), 1-21.
- Bat-Zeev, Hava (1997): "La grammaticalisation des auxiliaires: le cas de *voir*", *Scolia* 10, 205-224.
- Creissels, Denis (2003) : "Réflexivisation, transitivité et agent affecté", communication au colloque *L'énoncé réfléchi*, Lille, à paraître.
- Damourette, Jacques & Edouard Pichon (1911-1940): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey.
- Desclés Jean-Pierre & Z. Guentcheva (1993): "Le passif dans le système des voix du français", *Langages*, 109, 73-102.
- François, Jacques (2004): *la prédication verbale et les cadres prédictifs*, Peeters.
- Fox, Barbara & Paul J. Hopper (1994): *Voice, Form and Function*, Amsterdam, Benjamins.
- Gaetone, David (1998): *Le passif en français*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- Gaetone, David (2000): "Pour une définition restrictive du passif en français" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 15-22.
- Grevisse, Maurice (1980): *Le bon usage* (11e éd), Duculot.
- Gross, Maurice (2000): "Sur quelques extensions possibles de l'appellation passif" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 23-37.
- Helland, Hans-Petter (2001): *Le passif périphrastique en français*, University of Copenhagen, Museum Tusulanum Press.
- Herslund, Michael (1997): "Passive and Antipassive in a Functional Description of French Reflexive Verbs", *Hermes*, 19, 75-92.
- Herslund, Michael (2000): "Les deux passifs du français" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 71-81.
- Herslund, Michael (2003): "Réfléchi et antipassif en français", communication au Colloque *L'énoncé réfléchi*, Lille, à paraître.
- Kupferman, Lucien (1995): "La construction passive en *se faire*", *Journal of French Language Studies*, 5, 57-83.
- Lamiroy, Béatrice (1993): "Pourquoi il y a deux passifs", *Langages*, 109, 53-72.
- Meigret, Louis (1550): *Le tretté de la grammere françoese*, Slatkine Reprints (1970)
- Melis, Ludo (1990): *La voie pronominale*, Duculot, Gembloux.
- Melis, Ludo (2003): "L'opérateur français *se* entre sujet et objet", communication au Colloque *L'énoncé réfléchi*, Lille, à paraître.
- Muller, Claude (2000): "Le passif processif et ses concurrents: définition et quelques particularités" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 49-69.
- Muller, Claude (2002): *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Palsgrave John (1530): *L'éclaircissement de la langue française* (texte original et traduction), Paris, Honoré Champion.
- Riegel Martin, J.C. Pellat & R. Rioul (1994): *Grammaire méthodique du français*, Hachette.
- Rivière, Nicole Papon (1995): *Repères temporels et repères énonciatifs: la construction impersonnelle, le pronominal et le participe passé adjectival en français*, Lille, Septentrion.
- Rivière, Nicole (2000): "Le pronominal face à l'actif et au passif: la construction du sens", dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 155-169.
- Sandfeld, Kraus (1965): *Syntaxe du français contemporain, L'infinitif*, Genève, Droz.
- Schøsler, Lene (éd) (2000): *Le passif*, Etudes Romanes 45, Copenhague.
- Shibatani, Masayochi (1985): "Passives and Related Constructions: a Prototype Analysis", *Language*, 61, 821-848.
- Siewierska, Anna (1986): *The Passive. A Comparative Linguistic Analysis*, London, Croom Helm.
- Stefanini, Jean (1962): *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix, Ophrys.
- Wilmet, Marc (2000): "Du passif à la topicalisation, ou pour changer de sujet" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 265-275.
- Wilmet, Marc (2003): *Grammaire critique du français*, 3e éd., Duculot.